



GILETS JAUNES ET ARTISANAT : *QUELLES INCIDENCES EN BRETAGNE ?*

ENQUÊTE THÉMATIQUE

d é c e m b r e 2 0 1 8

*Publiée en décembre 2018 par le réseau des CMA de Bretagne
Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne
Contour Antoine de Saint-Exupéry - Campus de Ker Lann
CS 87 226 - 35 172 BRUZ CEDEX*

*Source : Web enquête transmise en décembre 2018 aux ressortissants inscrits
au répertoire des métiers.*

*Auteur : Responsable de l'observatoire régional de l'artisanat
delmas@crm-bretagne.fr*

Photographie de couverture : Jerry Kieseewetter, image libre de droits, Unsplash.

*Les informations et la présentation des données de cette publication n'impliquent de la part de la
Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne aucune prise de position quant au
mouvement.*

*Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'auteur établies à l'appui
de l'enquête envoyée aux ressortissants inscrits au répertoire des métiers. Elles ne reflètent pas
nécessairement les points de vue de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat de
Bretagne et n'engagent en aucune façon la structure.*

CONTEXTE

L'artisanat en Bretagne

Le secteur artisanal représente **59 000 entreprises** et emploie **168 470 actifs** (102 200 salariés et 66 270 dirigeants) soit 34 % des entreprises et plus de 10 % des actifs de Bretagne. Les entreprises artisanales forment près de **50 % des apprentis bretons** soit **8 670 apprentis** répartis dans les secteurs suivants : 36 % dans l'alimentation, 31 % dans le bâtiment, 28 % dans les services et 5 % dans la production.

Sur le plan sectoriel, le bâtiment représente, 40 % des entreprises, suivi des services à 32 % et de l'alimentation et de la production pour respectivement 14 % chacun.

Sur le plan juridique, les sociétés représentent 45 % des entreprises artisanales, les entreprises individuelles 30 % et le régime de la microentreprise 25 %.

Depuis 2013, le nombre d'entreprises artisanales en Bretagne s'accroît de 2,4 % par an (**5 690 entreprises** ont été **créées** et **640 entreprises** ont été **reprises** – source 2017)

Le taux de survie à 3 ans des entreprises créées s'élève à 71 %, semblable au niveau national. Le taux de survie est respectivement de 81 % pour les sociétés, 66 % pour les microentreprises et 64 % pour les entreprises individuelles.

L'accompagnement des entreprises artisanales par les CMA de Bretagne

Les CMA de Bretagne proposent une offre de services visant le développement durable des entreprises et la pérennisation des emplois et de l'artisanat, sur l'ensemble du territoire, via :

La formation continue :

- plus de 6 100 stagiaires inscrits à une formation professionnelle chaque année (2/3 en formations transverses et 1/3 dans des formations techniques) représentant plus de 20 341 journées stagiaires (pour un CA total de 4 ,046 Millions d'€).

L'accompagnement économique :

- en phase de création/reprise d'entreprise, ce sont près de 9 000 porteurs de projets qui sont accompagnés chaque année dans le cadre des réunions créateurs, du Stage de Préparation à l'Installation (SPI) et lors du démarrage de leur activité.
- en phase de développement, ce sont près de 4 500 entreprises qui sont sensibilisées et accompagnées à l'export, au développement durable et au numérique.
- en phase de transmission, plus de 1 000 artisans sont accompagnés annuellement en phase de cession ou de reprise par des conseils experts individuels.

Une reprise économique de l'artisanat breton en 2017 et 2018 (Source - notes de conjoncture 2018)

Bien que les indicateurs soient légèrement en-dessous de ceux du dernier semestre 2017, il est important de noter que le moral des dirigeants, mesuré sur le premier semestre 2018, est globalement positif. La majorité des entreprises ont augmenté leur chiffre d'affaires durant la période étudiée et envisagent la stabilité de leur activité pour les mois à venir. Le moral des artisans est également au beau fixe grâce à une activité économique favorable et de futurs recrutements. Toutefois la situation financière des entreprises reste, à l'exception du bâtiment, assez précaire pour tous les secteurs.

Quels impacts du mouvement des « gilets jaunes » sur l'artisanat breton ?

Depuis novembre 2018, les contestations initiées par le mouvement des « gilets jaunes » affectent la conjoncture économique, - 0.1 point du PIB en France. À l'échelle de la région Bretagne, le réseau des CMA a souhaité évaluer l'incidence du mouvement sur les entreprises artisanales à la fin de l'année 2018, période cruciale pour l'activité de nombre d'entre elles.

Une enquête web a donc été menée en décembre 2018 par l'Observatoire régional de l'artisanat auprès des artisans bretons afin d'apprécier les impacts du mouvement des « gilets jaunes » sur les entreprises artisanales.

RÉSUMÉ INTRODUCTIF

Web enquête menée en décembre 2018 : taux de réponses de 6,3 %.

Secteurs d'activités représentés :

SERVICES



42,7 %

BÂTIMENT



29,9 %

ALIMENTAIRE



16,8 %

PRODUCTION



10,6 %

Territoires représentés :

CÔTES-D'ARMOR : 9,6 %

FINISTÈRE : 27,5 %

ILLE-ET-VILAINE : 21,5 %

MORBIHAN : 41,4 %

Synthèse

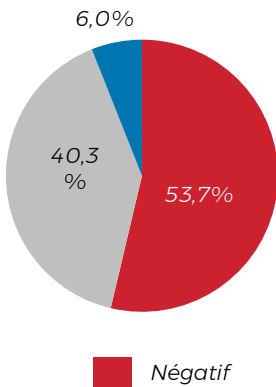
Le mouvement des « gilets jaunes » s'est traduit par une baisse de l'activité pour la majorité des entreprises artisanales de Bretagne. La plupart des dirigeants estiment leurs pertes entre 10 % et 20 % de leur chiffre d'affaires. Cette diminution est consécutive aux difficultés de déplacement des artisans et au ralentissement de leurs activités commerciales.

Par secteurs d'activité, ce sont les artisans de l'alimentaire qui se déclarent le plus touchés. Pour autant, ce sont ceux du secteur de la production qui évoquent des diminutions de chiffre d'affaires les plus marquées. Le secteur du bâtiment a été le plus épargné et c'est aussi dans ce secteur que la part des entreprises constatant une embellie est la plus marquée.

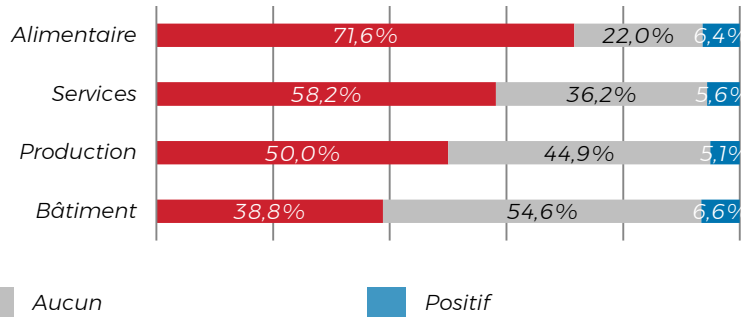
Une lecture territoriale montre un impact moins visible du mouvement dans le Morbihan que dans les autres départements de Bretagne. A l'échelle infra-départementale, les artisans des territoires les plus urbains ont été proportionnellement les plus affectés.

IMPACT SUR L'ACTIVITÉ

L'impact du mouvement est majoritairement négatif pour l'activité des entreprises artisanales.



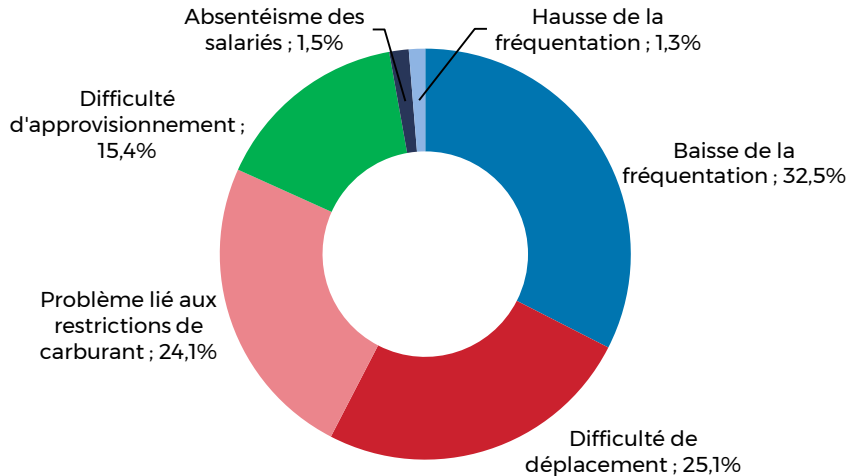
Les entreprises présentent une vulnérabilité différenciée selon le secteur d'activité ; celles de l'alimentaire et des services apparaissent comme les plus fragilisées à l'échelle de la Bretagne. Les entreprises du bâtiment déclarent majoritairement un impact nul du mouvement sur leur activité. L'impact positif peu marqué est, en revanche, plus homogène entre les différents secteurs.



Nature de l'impact

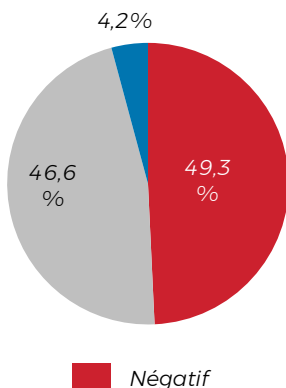
Les problèmes liés à la mobilité constituent le premier domaine de difficultés : problématique des déplacements et des restrictions de carburant.

Le domaine commercial constitue la deuxième problématique avec une baisse de la fréquentation et des difficultés d'approvisionnement.

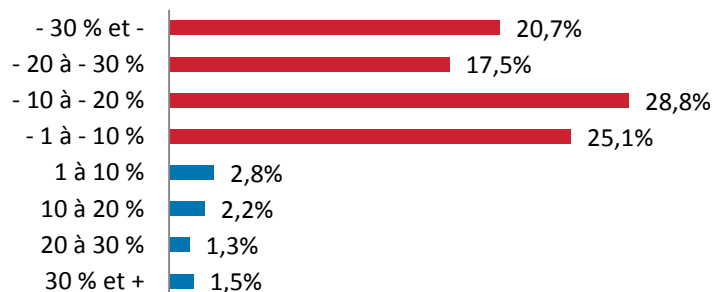


Impact sur le chiffre d'affaires

Le mouvement s'accompagne d'une baisse de chiffre d'affaires pour près de la moitié des entreprises.

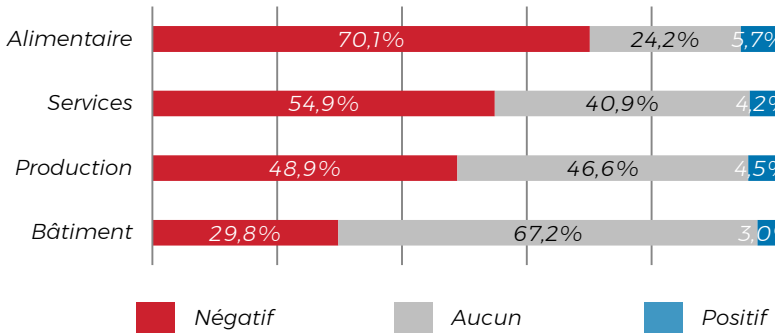


Le mouvement se traduit par un fort retrait du chiffre d'affaires. Près de 30 % des entreprises déclarent une diminution entre 10 % et 20 % du chiffre d'affaires et la perte dépasse les 30 % pour plus de 20 % des entreprises.



INCIDENCES SECTORIELLES

Évolution du chiffre d'affaires par secteur

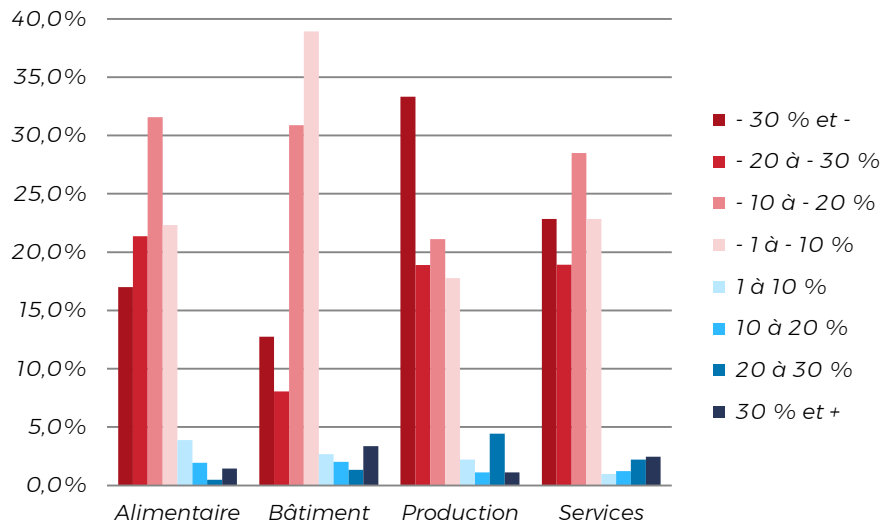


L'impact sur le chiffre d'affaires par secteur est majoritairement négatif ou neutre. Proportionnellement, les entreprises des secteurs de l'alimentaire et des services sont les plus nombreuses à déclarer un chiffre d'affaires en baisse. Les entreprises du bâtiment ont été les plus épargnées. Rares sont celles qui disent avoir bénéficié du mouvement.

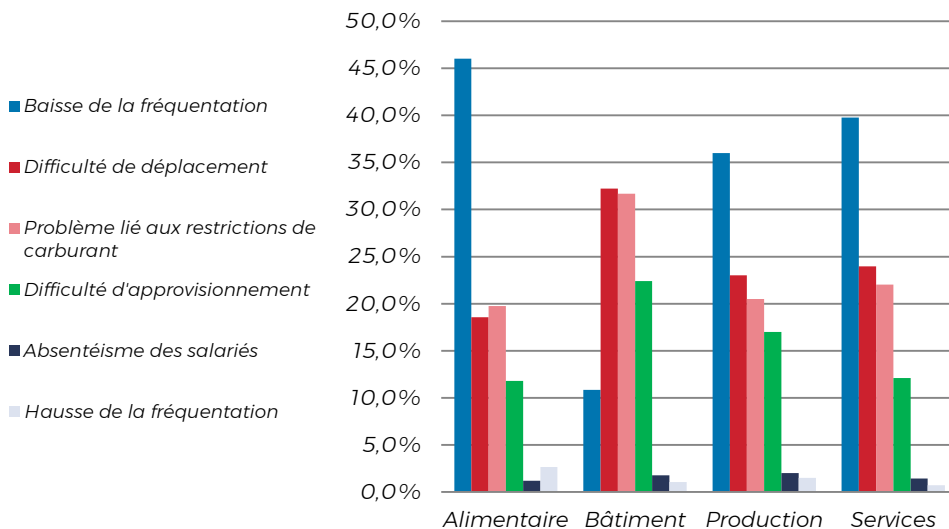
Les secteurs de la production et des services subissent la plus forte baisse de chiffre d'affaires : supérieure à 30 %.

Proportionnellement, les entreprises du secteur de l'alimentaire connaissent une baisse moins marquée mais resserrée entre 10 % et 30 % du chiffre d'affaires.

Les pertes dans le secteur du bâtiment sont les plus faibles de l'ordre de 1 % à 10 %, c'est aussi dans ce secteur que la part des entreprises constatant une embellie est la plus marquée.



Nature de l'impact par secteur



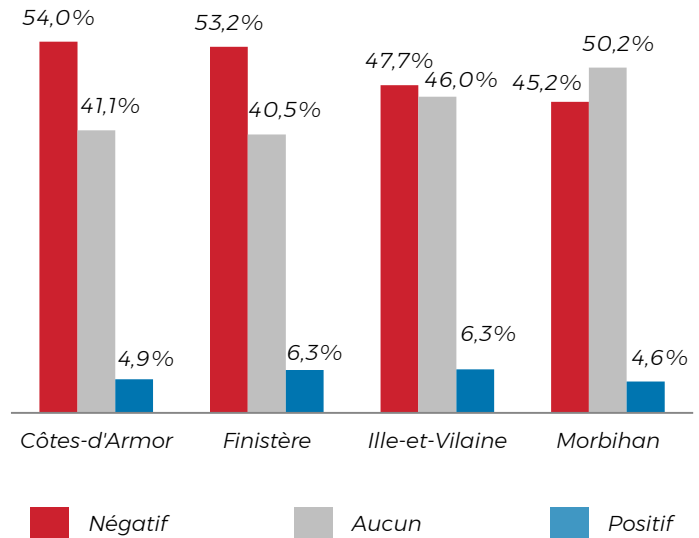
La baisse de la fréquentation constitue la première difficulté rencontrée sauf dans le secteur du bâtiment. Pour ce dernier, les dirigeants évoquent plus volontiers les problèmes liés à la mobilité et ceux relatifs aux difficultés d'approvisionnement.

INCIDENCES TERRITORIALES

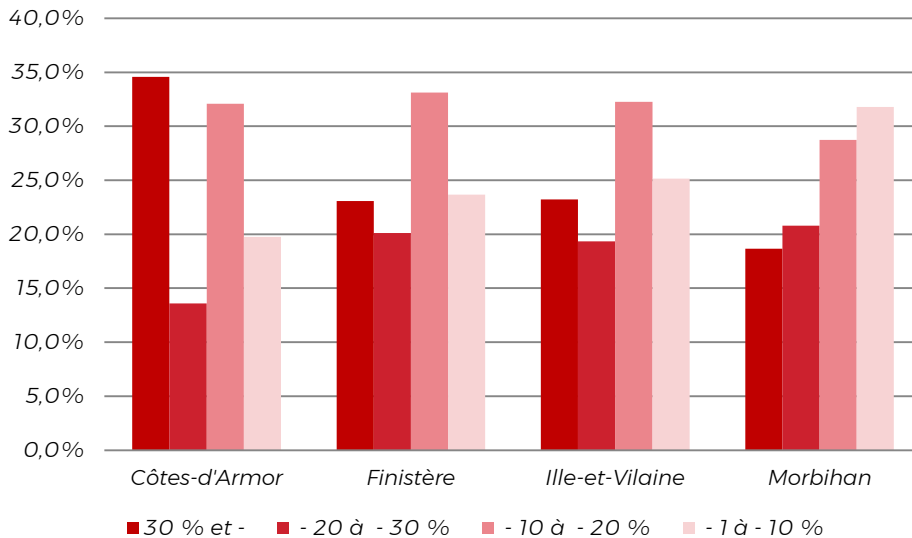
À l'échelle départementale : impact sur l'activité

Les Côtes-d'Armor et le Finistère partagent une situation commune avec une majorité d'artisans déclarant un impact négatif et une proportion identique d'artisans constatant un impact nul. L'Ille-et-Vilaine présente une situation plus équilibrée entre les entreprises évoquant une incidence négative et celles qui n'ont pas été affectées. Seuls les artisans du Morbihan ont prioritairement pointé l'absence d'impact du mouvement sur leur activité.

Révlant l'hétérogénéité des situations, c'est notamment dans le Finistère, l'un des départements les plus impactés par le mouvement, que les entreprises sont proportionnellement les plus nombreuses à déclarer une évolution positive de leur activité.



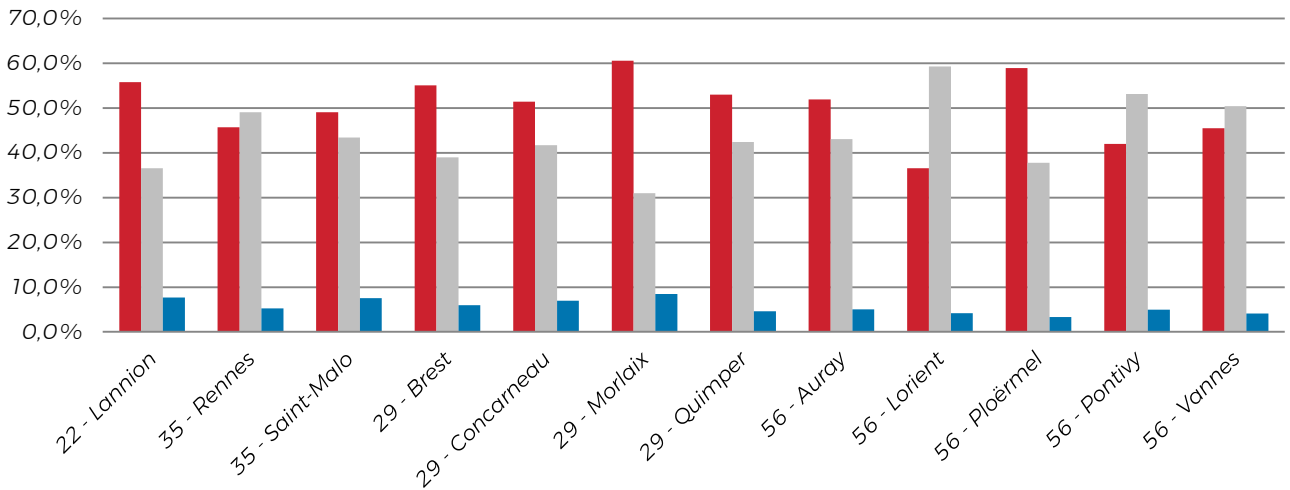
À l'échelle départementale : diminution du chiffre d'affaires



L'incidence du mouvement dans les Côtes-d'Armor se confirme avec des pertes supérieures à 30 % plus forte que dans tous les autres départements. Le Morbihan se distingue avec une diminution du chiffre d'affaires plus mesurée : faible part des baisses de plus de 30 % et part majoritaire des baisses de moins de 10 %.

Finistère et Ille-et-Vilaine partagent une situation commune à l'appui de pertes concentrées entre 10 % et 20 % du chiffre d'affaires.

À l'échelle infra-territoriale : impact sur l'activité

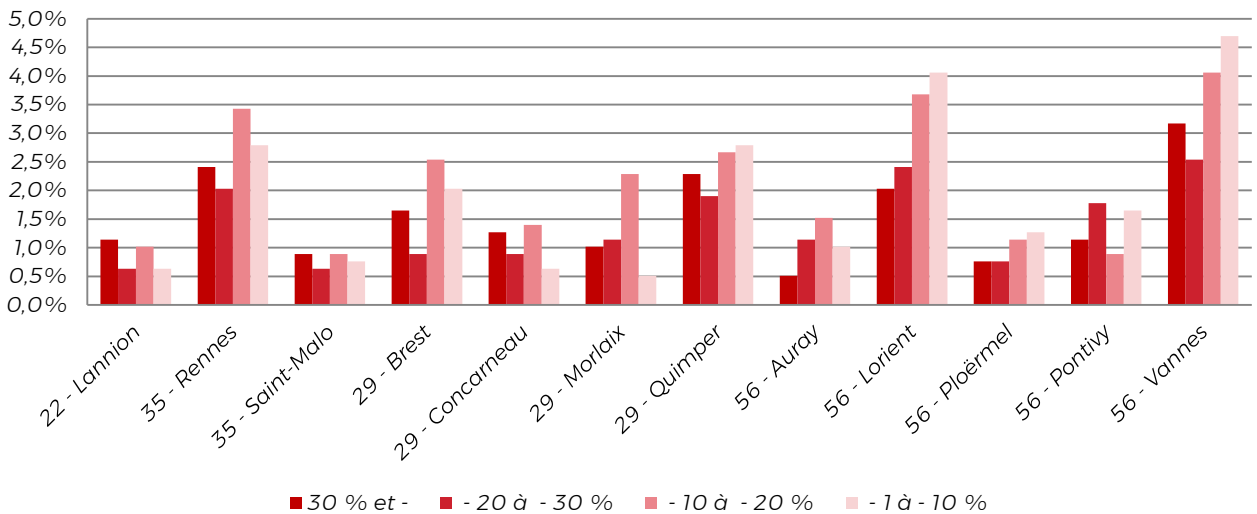


Seuls les territoires dont l'effectif de répondants est supérieur à 3 % du total sont pris en compte.

■ Négatif ■ Aucun ■ Positif

L'impact négatif du mouvement se confirme pour la majorité des territoires à l'exception de la métropole de Rennes et de trois territoires du Morbihan : Lorient, Pontivy et Vannes. A Morlaix, Lannion et Ploërmel l'incidence du mouvement est plus marquée qu'ailleurs avec un ratio entreprises affectées / entreprises non affectées élevé.

À l'échelle infra-territoriale : diminution du chiffre d'affaires



Seuls les territoires dont l'effectif de répondants est supérieur à 3 % du total sont pris en compte.

La diminution du chiffre d'affaires, étudiée à l'échelle de la Bretagne, montre la sensibilité plus forte des entreprises situées dans les territoires les plus urbains (Vannes, Lorient, Rennes et Quimper) ; seul le territoire de Brest se distingue par une baisse moins marquée. Cette mise en évidence résulte du nombre important d'entreprises artisanales situées dans ces territoires.



GILETS JAUNES ET ARTISANAT : QUELLES INCIDENCES EN BRETAGNE ?

Observatoire économique de l'artisanat en Bretagne, décembre 2018

*Réseau des CMA de Bretagne
Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne*

delmas@crm-bretagne.fr